

DÉCLARATION SUR L'HONNEUR
article 272 du Code Civil

Article 272 du Code Civil :

« Dans le cadre de la fixation d'une prestation compensatoire, par le juge ou par les parties, ou à l'occasion d'une demande de révision, les parties fournissent au juge une déclaration certifiant sur l'honneur l'exactitude de leurs ressources, revenus, patrimoine et conditions de vie. »

Prénoms Nom :

Date et lieu de naissance :

Profession :

Adresse :

REVENUS (base mensuelle)

- Salaires :
- Dividendes :
- Revenus fonciers :

TOTAL DES REVENUS MENSUELS :

CHARGES FIXES (base mensuelle)

- Emprunts immobiliers :
- Loyer :
- Mutuelle :
- EDF :

- **GAZ :**
- **Fuel :**
- **Eau :**
- **Téléphone :**
- **Internet :**
- **Assurances :**
 - Voitures
 - Immobilier

- **Impôts sur le revenu :**

- **Taxes foncières et d'habitation :**
 -
 -

- **Frais de déplacement :**
-
-

TOTAL DES CHARGES FIXES MENSUELLES :

AUTRE FRAIS (à expliciter)

PATRIMOINE

➤ **Patrimoine propre :**

Immobilier (adresse – date d’acquisition – valeur – prêt en cours)

- 1.
- 2.
- 3.

Valeur totale des biens immobiliers :

Comptes bancaires :

- 1.
- 2.
- 3.

Valeur totale des avoirs en banque :

TOTAL des biens propres:

➤ **Patrimoine commun ou indivis :**

Immobilier (adresse – date d’acquisition – valeur – prêt en cours)

- 1.
- 2.
- 3.

Comptes bancaires :

- 1.
- 2.
- 3.

TOTAL des biens indivis :

Je reconnais sur l’honneur avoir pris connaissance des dispositions de l’article 272 du Code civil, mentionné en-tête de la présente attestation.

Je reconnais avoir été informée que :

- ① La présente attestation sur l’honneur a un caractère obligatoire ;
- ② En cas d’absence d’établissement par moi-même et de production de la présente attestation ou de production d’une attestation incomplète ou inexacte :
 - . ma demande de prestation compensatoire pourra être définitivement rejetée par le juge et je ne pourrai plus présenter une nouvelle demande à ce titre et/ou
 - . la demande de prestation compensatoire présentée par mon conjoint pourra être retenue dans sa globalité à mon préjudice ;
- ③ Cette attestation sera versée à la procédure de divorce et sera ainsi communiquée par mon avocat au juge, à mon conjoint ainsi qu’à un éventuel expert désigné par le juge ;

④ En cas de modification dans ma situation personnelle telle que décrite ci-après je m'engage à adresser immédiatement à mon avocat une nouvelle déclaration sur l'honneur

⑤ En cas de déclaration incomplète ou inexacte je m'expose outre au rejet de mes prétentions et arguments d'une part à des sanctions civiles pouvant être constituées par d'importants dommages intérêts que je devrai verser à mon conjoint et d'autre part à des sanctions pénales pouvant être constituées par les peines d'amende et d'emprisonnement prévues en matière de faux et d'escroquerie au jugement par les articles 441-1 et 313-1 du Code pénal soit un maximum de cinq ans d'emprisonnement et 375 000 € d'amende ;

Je soussigné(e)
certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus.

Fait à
Le

Signature